

Département de la Savoie
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
Le 15 janvier 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le **VINGT DEUX JANVIER**

Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Nombre de délégués

. en exercice : **27**
. présents : **24**
. votants : **27**

Présents : Mesdames BIGNARDI, CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, REFFET et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, JAL, LE ROUX, LAZZARO, MORVAN, ROCHETTE

Absents excusés : Madame Mathilde SONZOGNI
Monsieur Bertrand MONDET
Monsieur André TOGNET

procuration à Monsieur Philippe BOST
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE
procuration à Monsieur Dominique LAZZARO

Secrétaire de séance : Monsieur Christian ROCHETTE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MÉDITERRANÉE CORSE POUR LA RÉALISATION DES SCHÉMAS DIRECTEURS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT, ET DE L'ÉTUDE PRÉALABLE AU TRANSFERT DE COMPÉTENCES.

Le Président rappelle que :

- les compétences de l'eau potable et de l'assainissement seront confiées à la communauté de communes au 1er janvier 2026 ;
- dans cet objectif le conseil communautaire, par délibération du 18 décembre 2023, a approuvé le lancement des études nécessaires à :

- . l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement pour un montant estimé à 410 525 € HT,
- . l'élaboration d'un schéma directeur d'eau potable , pour un montant estimé à 248 135 € HT,
- . au transfert de compétences, pour un montant estimé à 73 100 € HT.

→ soit un total de 731 760 € HT.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, par le biais de son volet « promouvoir et favoriser la gestion durable des services publics d'eau et d'assainissement dans le cadre de la restructuration à l'échelle de gestion supra-communale », accompagne les collectivités vers ce transfert de compétences, et soutient celles qui engagent les études nécessaires à une gestion pérenne du patrimoine et à la planification des travaux des services d'eau et d'assainissement.

A ce titre, les études prévues par la communauté de communes pour la réalisation des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement, et celle préalable au transfert de compétences, peuvent bénéficier de l'aide de l'agence de l'eau à hauteur de 50 %.

Le plan de financement serait le suivant :

COUT PRÉVISIONNEL HT	731 760 €
----------------------	-----------

Poste dépenses	Ressources	Base éligible	Montant prévisionnel de l'aide
Schéma directeur assainissement	Agence de l'eau	410 525 €	205 262,50 €
	Département	100 000 €	80 000 €
	DETR/DSIL	410 525 €	19 528 €
Schéma directeur eau potable	Agence de l'eau	248 135 €	124 067,50 €
	Département	100 000 €	80 000 €
Etude préalable au transfert	Agence de l'eau	73 100 €	36 550 €
	Département	50 000 €	40 000 €
			585 408 €

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 25 voix pour, 2 abstentions (Madame DUPENLOUP, Monsieur LE ROUX) :

- **APPROUVE** la poursuite des études nécessaires à la prise de compétence eau et assainissement par la communauté de communes au 1er janvier 2026, pour un montant de 731 760 € HT ;
- **SOLLICITE** la participation de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 50 % pour le financement de la réalisation des schémas directeur d'assainissement et d'eau potable, et de l'étude préalable au transfert de compétences ;
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces utiles au dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Christian ROCHETTE

Le Président,
Bernard CHENE




Communauté de Communes
du Canton de La Chambre
39 place Jean Viard - 73130 ST ETIENNE DE CUINES
Tél. : 04 79 56 26 64
Mail : comcomcc@orange.fr - site internet : http://www.la4c.fr